

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN Notre Très-Fidèle et Bien-aimé Cousin et Conseiller, le Très-Honorable SIR FREDERIC TEMPLE, COMTE DE DUFFERIN Vicomte et Baron *Clandeboyce* de *Clandeboyce*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron *Dufferin* de *Clandeboyce*, de *Ballyleidy* et *Killeleagh*, dans le Comté de *Down*, dans la Pairie d'*Irlande*, et Baronnet, Chevalier de Notre Très-Illustre Ordre de *Saint-Patrice*, et Chevalier Commandeur de Notre Très-Honorable Ordre du *Bain*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral d'icelui. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, en Notre Puissance, ce TREIZIÈME jour de Mars, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et quatorze et de et de Notre Règne la trente-septième.

Par Ordre

RICHARD. POPE,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
*Canada*.

L'honorable M. *Penny* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert LeMoine*, Ecuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable *Edward Goff Penny*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de *l'Amérique Britannique du Nord*, 1867.

La chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable SIR FREDERIC TEMPLE, COMTE DE DUFFERIN Vicomte et Baron *Clandeboyce*, de *Clandeboyce*, dans le comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron *Dufferin* et *Clandeboyce* de *Ballyleidy* et *Killeleagh*, dans le comté *Down*, dans la Pairie d'*Irlande*, et Baronnet, Chevalier du Très-Illustre Ordre de *St. Patrice*, et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du *Bain*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral d'icelui, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " *que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle, du Sénat.* "

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable président a alors dit :

*Honorables Messieurs du Sénat.*

*Messieurs de la Chambre des Communes.*

Son Excellence le Gouverneur-Général ne crois pas devoir déclarer les motifs qui lui ont fait convoquer le présent parlement, avant qu'un orateur pour la Chambre des Communes ait été choisi suivant la loi ; mais demain, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence déclarera les motifs qui lui ont fait convoquer ce parlement.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

Il a été proposé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *McClellan*.